

DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À L'ÉDUCATION DES ADULTES AU QUÉBEC Déclaration politique de l'ICÉA

À l'occasion de son assemblée générale du 13 octobre 2016, l'ICÉA a adopté une planification stratégique pour la période 2016-2021. La présente déclaration expose les grands constats sur lesquels repose la lecture proposée par l'ICÉA de l'environnement externe, elle met en évidence les principaux défis et enjeux d'apprentissage des adultes qui interpellent l'Institut et elle fait valoir des orientations pouvant contribuer à donner une nouvelle impulsion à l'éducation des adultes au Québec. Cette déclaration politique exprime l'esprit animant la planification stratégique de l'ICÉA.

Les défis et les enjeux de l'éducation des adultes dans une société de la connaissance

- 1) Nous vivons dans des sociétés exigeantes en matière de connaissances et de compétences, qui font du savoir un facteur d'exclusion et de discrimination systémique.
- 2) Malgré des décennies de développement de l'éducation des adultes, des inégalités d'apprentissage persistent, inégalités dont les conséquences sont aggravées par une société où connaissances et compétences sont en forte demande ainsi que par un contexte plus global d'inégalités sociales, économiques et culturelles.

- 3) Pour relever ces défis, le Québec peut compter sur une infrastructure d'apprentissage des adultes, dont les assises sont un système public d'éducation des adultes, des organisations communautaires en alphabétisation, en éducation populaire, en développement de l'employabilité, diverses associations et organisations offrant des activités d'apprentissage (syndicats, groupes de femmes, groupes de défenses des droits, etc.), de même que les entreprises.
- 4) Toutefois, ces importants développements sont freinés par des politiques publiques d'éducation des adultes qui se limitent depuis des années à des enjeux de littératie et d'employabilité, eux-mêmes, traités de manière partielle, et par des politiques budgétaires restrictives qui donnent lieu à un désinvestissement en éducation des adultes et, conséquemment, à la fragilisation de l'infrastructure au service de l'apprentissage des adultes.
- 5) Pour ces raisons, l'ICÉA considère que **l'éducation des adultes est à la croisée des chemins**. Des exigences croissantes de connaissances et de compétences réclament des politiques qui prennent en compte les divers domaines d'apprentissage, qui investissent dans l'offre d'éducation des adultes et qui s'attaquent aux inégalités en éducation des adultes.

Donner un nouveau souffle à l'éducation des adultes au Québec

- 6) Plus que jamais, il est nécessaire d'actualiser le droit à l'éducation des adultes et de le mettre en œuvre, pour que toutes et tous puissent réaliser ces multiples apprentissages demandés par la vie moderne.
- 7) Il faut remettre l'éducation des adultes à l'avant-scène des politiques publiques et de l'action de l'État.

- 8) Dans une société basée sur les connaissances et les compétences, il n'est plus suffisant pour un État de limiter les politiques publiques en éducation des adultes à des enjeux de littératie et d'employabilité, eux-mêmes traités de manière partielle.
- Puisque la lecture est une condition d'apprentissages subséquents dans des domaines divers, il est urgent de fournir à chaque personne la possibilité d'être alphabétisée et, à cet effet, de traiter globalement la lutte à l'analphabétisme, en éliminant ses causes et en atténuant ses conséquences.
- 10) L'éducation des adultes doit sortir de la marginalité dans laquelle la contraignent les politiques en éducation, la plupart du temps restreintes à la formation initiale des jeunes.
- 11) Il faut accroître significativement la participation à l'éducation des adultes, surtout chez les populations à risque d'exclusion ou vivant déjà l'exclusion, en tirant profit de tous les lieux d'apprentissage (scolaires, communautaires et associatifs).
- 12) Il importe d'aller au-delà des politiques sectorielles ou limitées à des domaines spécifiques d'apprentissage, pour créer une vision d'ensemble du développement de l'infrastructure publique, communautaire et associative d'éducation des adultes au Québec. En ce sens, l'État doit exercer un leadership nécessaire en éducation des adultes.
- 13) Pour guider des développements nécessaires, des pratiques innovantes constituent des sources d'inspiration concernant les manières de créer des possibilités d'apprentissage répondant à la demande des adultes et tenant compte des diverses contraintes imposées par la vie moderne.

- 14) De même, les nouvelles perspectives en éducation des adultes doivent tenir compte de thématiques émergentes qui révèlent la réalité changeante des besoins et des demandes d'apprentissage.
- 15) Par l'adoption de sa planification stratégique 2016-2021, l'ICÉA entend contribuer à donner ce nouveau souffle à l'éducation des adultes en réclamant des politiques publiques d'éducation des adultes qui tiennent compte des multiples demandes et des divers besoins d'apprentissage d'une société moderne, qui s'attaquent aux inégalités en éducation des adultes mettant des individus à risque d'exclusion sur la base de leurs connaissances et de leurs compétences et qui facilitent la poursuite des apprentissages dans différents lieux d'éducation des adultes, reconnus et soutenus par l'État.
- 16) Pour l'ICÉA, la société de la connaissance doit se prolonger dans une société de l'apprentissage, sans quoi elle fera des connaissances et des compétences des facteurs d'exclusion ou de discrimination systémique, et non pas des sources de développement et d'autonomie des individus, des organisations, des communautés et de la société.

Déclaration adoptée lors de l'Assemblée générale du 13 octobre 2016